



RAPPORT D'ACTIVITES 2021

Fonds

Solidarités Nouvelles
pour le Logement

www.solidarites-nouvelles-logement.org

I. SNL, UN ACTEUR MAJEUR DU LOGEMENT D'INSERTION

Créée en 1988, Solidarités Nouvelles pour le Logement regroupe aujourd'hui 6 associations en Ile-de-France, un fonds de dotation, une fondation abritée et une foncière immobilière avec pour objet « l'insertion par le logement ».

Depuis 30 ans, l'action de SNL s'ancre dans la conviction que toute personne doit pouvoir habiter un logement décent pour trouver sa place dans la société.

SNL témoigne et mobilise pour trouver des solutions concrètes au mal-logement. L'association crée et loue des logements temporaires accessibles aux personnes les plus précaires, pour lesquelles aucune solution de logement stable n'existe.

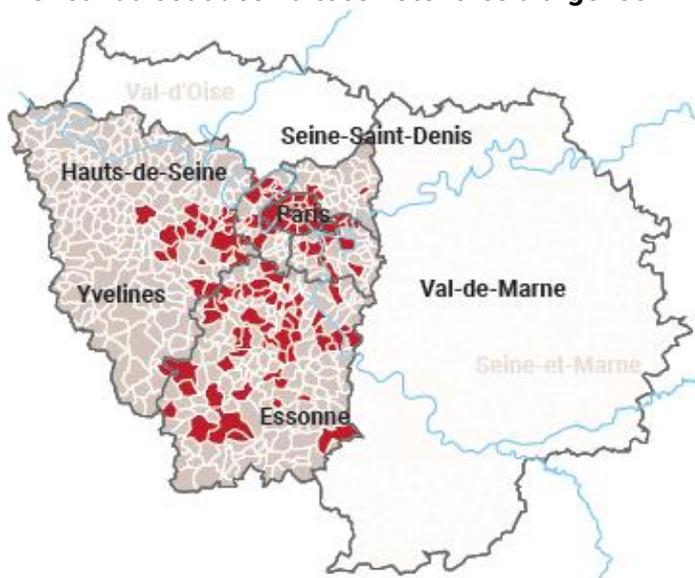
Bénévoles, locataires et salariés s'unissent localement pour accompagner ces nouveaux locataires, jusqu'à une solution de logement pérenne.

Ainsi, l'action de SNL s'articule autour de 4 axes principaux :

- la création de logements sociaux,
- la location de ces logements à des prix très accessibles,
- l'accompagnement des locataires,
- l'interpellation des acteurs privés et publics sur la thématique du mal-logement.

Au 31/12/2020, Solidarités Nouvelles pour le Logement ce sont :

- **12 351 personnes** accueillies puis relogées depuis 1988
- + de **1 234 logements d'insertion** créés en Ile-de-France
- **1 324 bénévoles** actifs
- **85 salariés** dont plus d'un tiers sont des travailleurs sociaux
- **95 % des ménages** qui retrouvent un logement pérenne après 3 ans
- **Un coût** pour les pouvoirs publics **3,4 fois inférieur au coût des nuitées hôtelières d'urgence**



II. LE FONDS DE DOTATION SNL

- **Mission**

Créé par SNL Union fin 2009, le Fonds de dotation Solidarités Nouvelles pour le Logement répond à un double objectif : servir l'intérêt général tout en accompagnant le développement de SNL Union et des SNL départementales au travers d'initiatives financées par le mécénat. Son action est effectuée dans le respect de la charte de SNL Union.

- **Dates clés**

Octobre 2009 : approbation de la création d'un Fonds par le conseil d'administration de SNL Union

Février 2010 : dépôt des statuts du Fonds Solidarités Nouvelles pour le Logement

- **Gouvernance et organisation**

Le Fonds est régi par la loi n° 2008-776 du 4 août 2008. Il constitue une entité juridique distincte de SNL Union. Ses comptes sont certifiés depuis 2010 par un Commissaire aux comptes indépendant.

CONSEIL D'ADMINISTRATION	BUREAU
Baudouin de Pontcharra , Président de Chalandiz, agence de marketing digital	Baudouin de Pontcharra , Président
Gérard Paul , Retraité	Gérard Paul , Trésorier
Laurent de Verdière , Professeur	Bruno Charlie , Secrétaire
Marie-Claire Bidaud , Retraîtée	
Philippe Guilbaud , Inspecteur des finances publiques	
Bruno Charlie , Directeur ANTEDEV, Société de conseil & de formation	

III. RESUME DES ACTIVITES 2021

- **Contexte**

Si historiquement le Fonds de dotation a été créé pour accueillir le mécénat privé, ces dernières années ont été marquées par des évolutions qui ont amené le conseil d'administration à re-questionner le périmètre du Fonds de dotation SNL au sein du mouvement Solidarités Nouvelles pour le Logement et des différentes entités qui le compose comme nous le soulignons déjà dans notre rapport 2020.

Cela a abouti à une réorganisation interne pour fluidifier le circuit de redistribution des fonds privés récoltés. Le conseil d'administration a ainsi adopté le principe de privilégier SNL Union, entité qui fédère l'ensemble du mouvement, pour centraliser le mécénat privé et les subventions publiques. Cette réorganisation permet d'avoir une seule et même structure qui assure la gestion du mécénat privé ainsi qu'une plus grande lisibilité au regard des mécènes. Dans le même temps, le Fonds SNL reste le canal dédié pour percevoir les libéralités (legs et donations) effectuées au profit des entités de Solidarités Nouvelles par le Logement.

Dès 2021, cette organisation a été déclinée opérationnellement au sein du mouvement SNL.

IV. REPARTITION DES FONDS AU PROFIT DES ENTITES SNL

En 2021, les fonds privés sont passés par SNL Union. Ainsi, aucune notification n'a été faite au fonds de dotation SNL au cours de l'exercice.

En revanche, le solde d'opérations clôturées dans le cours de l'année, a été reversé aux entités départementales, via un versement à SNL Prologues, pour un montant de 55 000€ nets des frais de gestion, réparti comme suit :

ENTITE	OPERATION	MONTANT €
SNL 94	9 logements solidaires- Fontenay-sous-Bois - n°512	45 000
SNL 78	2 Logements à Cernay - N°485	10 000

- **Traitement libéralités 2021**

Approbation de la donation d'un appartement

Le CA du 17 septembre 2021 a accepté la donation d'un appartement de 28m2 situé 5 rue de Charonne, 75011 Paris en vue d'y faire un logement d'insertion.

Legs de Madame Salomon

Le fonds de dotation est légataire à titre particulier d'un appartement de 47m2 situé au 1bis bd Berthier, 75017 Paris, à charge d'en reverser le produit à SNL Hauts-de-Seine.



En concertation avec SNL 92, le CA du Fonds de dotation avait accepté la vente du bien à SNL Prologues. Ce montage permettait à la fois la création d'un logement d'insertion SNL, et pour SNL 92 de poursuivre ses activités d'intérêt général. Cependant, cette option a dû être revue en raison de discussions au sein du mouvement, et le bien va être vendu à Solifap, qui le confiera en bail à réhabilitation à SNL Prologues ensuite.

V. RAPPORT FINANCIER 2021

Compte de résultat simplifié (en €)

Rubriques	31/12/2021	31/12/2020
Vente de biens et services	7 660	
Mécénat		10 000
Legs, donations et assurance vie		400 000
Contributions financières	23 109	60 002
Utilisation des fonds dédiés	55 000	113 000
Autres produits		6 000
Produits d'exploitation	85 769	589 002
Autres achats et charges externes	28 467	15 324
Aides financières	55 000	174 002
Impôts & taxes	1 251	
Report en fonds dédiés		400 000
Charges d'exploitation	84 718	589 326
Résultat d'exploitation	1 051	-324
Résultat financier	156	329
Résultat Exceptionnel		-5
Impôt sur les bénéfices	1207	
Résultat net	0	0

Bilan résumé

ACTIF	Exercice 2021	Exercice 2020
Legs	400 000	400 000
Titre de participation mobilière	46	46
Autre immobilisation financières	110	
Autre créances	19390	134 403
Charges constatés d'avance	354	
Disponibilités	191 449	136 731
TOTAL	611 349	671 180

PASSIF	Exercice 2021	Exercice 2020
Fonds propres	48	48
Fonds reportés et dédiés	489700	544 700
Dettes	121 601	126 432
TOTAL	611 349	671 180

Subvention exceptionnelle de SNL Union

Le report de la vente du bien Bd Berthier a eu pour conséquence d'entraîner un déficit au niveau des comptes du Fonds SNL, faute de produits.

SNL Union a accordé une subvention d'équilibre exceptionnelle à hauteur de 16 191€.

Valorisation du bénévolat

La valorisation du travail accompli par les instances bénévoles du conseil d'administration, est d'un montant de 478€. Cette somme n'est pas intégrée dans les comptes car non significative au regard de l'activité de la structure.

Facture de prestation de services

SNL Union a mis à disposition deux salariées pour le fonctionnement du fonds de dotation. Une facture a été émise correspondant au temps passé, mais le règlement de celle-ci a été abandonné en raison des difficultés de clôture du fonds de dotation.

DVE CONSEILS

114, rue de Fontenay
94300 Vincennes
01.84.23.28.79
dveau@dveconseils.fr

**FONDS DE DOTATION
SOLIDARITES NOUVELLES POUR LE LOGEMENT**
3, rue Louise Thuliez
75019 PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

FONDS DE DOTATION SOLIDARITES NOUVELLES POUR LE LOGEMENT (SNL)

3, rue Louise Thuliez

75019 PARIS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

Aux administrateurs,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du Fonds de Dotation SNL relatifs à l'exercice clos le 31/12/2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'entité à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entités, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entités et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et dans les documents adressés aux administrateurs sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de l'entité relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle

estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'entité ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Vincennes le 5 avril 2022

DVE Conseils

Delphine VEAU

Commissaire aux Comptes



Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciation	Net au 31/12/2021	Net au 31/12/2020
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
<i>Frais d'établissement</i>				
<i>Frais de recherche et de développement</i>				
<i>Donations temporaires d'usufruit</i>				
<i>Concessions, licences, logiciels, droits et valeurs similaires</i>				
<i>Droit au bail</i>				
<i>Autres immobilisations incorporelles</i>				
<i>Immobilisations incorporelles en cours</i>				
<i>Avances et acomptes</i>				
Immobilisations corporelles				
<i>Terrains</i>				
<i>Constructions</i>				
<i>Installations techniques, matériels et outillages industriels</i>				
<i>Autres immobilisations corporelles</i>				
<i>Immobilisations corporelles en cours</i>				
<i>Avances et acomptes</i>				
Biens reçus par legs ou donations	400 000		400 000	400 000
Immobilisations financières				
<i>Participations</i>	46		46	46
<i>Créances rattachées aux participations</i>				
<i>Titres immobilisés de l'activité de portefeuille</i>				
<i>Autres titres immobilisés</i>				
<i>Prêts</i>				
<i>Autres immobilisations financières</i>	110		110	
Total I	400 156		400 156	400 046
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
<i>Matières premières et autres approvisionnements</i>				
<i>En-cours de production (biens et services)</i>				
<i>Produits intermédiaires et finis</i>				
<i>Marchandises</i>				
<i>Avances et acomptes versés sur commandes</i>				
Créances				
<i>Créances usagers et comptes rattachés</i>				
<i>Créances reçues par legs ou donations</i>				
<i>Autres créances</i>	19 390		19 390	134 403
Autres postes de l'actif circulant				
<i>Valeurs mobilières de placement</i>				
<i>Instruments de trésorerie</i>				
<i>Disponibilités</i>	191 449		191 449	136 731
<i>Charges constatés d'avance</i>	354		354	
Total II	211 194		211 194	271 134
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion - Actif (V)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	611 349		611 349	671 180
Legs nets à réaliser :				
acceptés par les organes statutairements compétents				
autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre :			400 000	400 000

Bilan passif

	au 31/12/2021	au 31/12/2020
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
<i>Première situation nette établie</i>		
<i>Fonds statutaires</i>		
<i>Dotations non consommables</i>		
<i>Autres fonds propres</i>		
Fonds propres avec droit de reprise		
<i>Fonds statutaires</i>		
<i>Autres fonds propres</i>		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
<i>Réserves statutaires ou contractuelles</i>	48	48
<i>Réserves pour projets de l'entité</i>		
<i>Autres réserves</i>		
Report à nouveau		
Excédent ou déficit de l'exercice		
Situation nette (sous-total)	48	48
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Droits des propriétaires (Commodat)		
Total I	48	48
FONDS REPORTES ET DEBIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations	400 000	400 000
Fonds dédiés	89 700	144 700
Total II	489 700	544 700
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Total III		
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses	7 609	124 492
Avances et commandes reçues sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 550	1 940
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	1 207	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	101 235	
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
Total IV	121 601	126 432
Ecarts de conversion passif (V)		
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	611 349	671 180
(1) Dont à plus d'un an (a)		
Dont à moins d'un an (a)	121 601	126 432
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	Exercice N 31/12/2021	Exercice N-1 31/12/2020
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations		
Ventes de biens et de services		
<i>Ventes de biens</i>		
Dont ventes de dons en nature		
<i>Ventes de prestations de services</i>	7 660	
Dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
<i>Concours publics et subventions d'exploitation</i>		
<i>Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable</i>		
<i>Ressources liées à la générosité du public</i>		410 000
Dont Dons manuels		
Dont Mécénats		10 000
Dont Legs, donations et assurances-vie		400 000
<i>Contributions financières</i>	23 109	60 002
Reprises sur amort., dépréciations, provisions et transferts de charges		
Utilisation des fonds dédiés	55 000	113 000
Autres produits		6 000
Total I	85 769	589 002
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation des stocks		
Autres achats et charges externes	28 467	15 324
Aides financières	55 000	174 002
Impôts, taxes et versements assimilés	1 251	
Salaires et traitements		
Charges sociales		
Dotations aux amortissements et aux dépréciations		
Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés		400 000
Autres charges		
Total II	84 718	589 326
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	1 051	-324
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	156	328
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total III	156	329
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total IV		
2. RESULTAT FINANCIER (III-IV)	156	329

Compte de résultat

	Exercice N 31/12/2021	Exercice N-1 31/12/2020
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV)	1 207	5
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Total V		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion		5
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total VI		5
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)		-5
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)	1 207	
Total des produits (I+III+V)	85 925	589 331
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	85 925	589 331
EXCEDENT OU DEFICIT		
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		19 572
Prestations en nature		
Bénévolat		
Total		19 572
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		19 572
Mises à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
Total		19 572

Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association : Fonds de dotation SNL

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021, dont le total est de 611 349 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un excédent de 0 euros. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Description de l'objet social, des activités ou missions sociales réalisées et des moyens mis en oeuvre

Le fonds a comme objet de favoriser et soutenir le développement de tout organisme concourant au logement et à l'accompagnement de personnes en difficultés dans le respect de la Charte de SNL Union.

Le périmètre des missions sociales des SNL est :

- * La construction, réhabilitation et la maîtrise d'ouvrage de nouveaux logements
- * La mise à bail, la gestion et l'entretien des logements
- * L'accompagnement social des personnes logées
- * La participation à des dispositifs d'insertion de toute nature
- * L'animation du réseau de bénévoles
- * La mise en place d'actions pour faire évoluer l'opinion et les politiques publiques sur la question du droit au logement

L'ensemble du patrimoine immobilier est principalement regroupé en sein de SNL-PROLOGUES (société foncière, sans but lucratif, coprofération des associations SNL) agréé par les pouvoirs publics comme opérateur de Maîtrise d'ouvrage d'insertion.

Le fonds est ainsi le véhicule juridique assurant aux donateurs transparence et sécurité des dispositifs légaux et fiscaux relatifs à la générosité publique, aux libéralités des personnes morales ou privées.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2021 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 2018-06 de l'Autorité des Normes Comptables relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Règles et méthodes comptables

Immobilisations corporelles et incorporelles

Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés :

* Valorisés à la valeur retenue dans l'acte notarié

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers	400 000			400 000
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	400 000			400 000
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	46			46
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières		110		110
Immobilisations financières	46	110		156
ACTIF IMMOBILISE	400 046	110		400 156

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Elles sont évaluées au coût d'acquisition plus frais concernés

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 19 855 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	110		110
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	19 390	19 390	
Charges constatées d'avance	354	354	
Total	19 855	19 745	110
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Notes sur le bilan

Fonds propres

Tableau de variation des fonds associatifs

	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise Dont générosité du public					
Fonds propres avec droit de reprise Dont générosité du public					
Ecarts de réévaluation					
Réserves	48				48
Dont générosité du public					
Report à nouveau					
Dont générosité du public					
Excédent ou déficit de l'exercice Dont générosité du public					
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
Droit des propriétaires (Commodat)					
TOTAL	48				48

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 121 601 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 550	11 550		
Dettes fiscales et sociales	1 207	1 207		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	108 844	108 844		
Produits constatés d'avance				
Total	121 601	121 601		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :				
(**) Dont envers Groupe et associés	7 609			

A noter que le compte réciproque avec SNL-Prologues figure désormais en autres dettes et non en emprunt et dettes financières diverses. En effet absence de lien capitalistique entre les deux entités ne justifie pas sa présentation en compte courant associé.

Charges à payer

	Montant
Fourn - factures non parvenues	5 550
Total	5 550

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges copropriétés	354		
Total	354		

Autres informations

Contributions volontaires

Contributions volontaires en nature :

Les contributions volontaires en nature correspondent à un don de matériaux pour les chantiers. Elles sont valorisées au montant transmis par le partenaire.

En 2021, le fonds n'a pas reçus de contributions volontaires en nature.

Bénévolat :

Le règlement comptable 2018-06 prescrit de valoriser le bénévolat. L'ensemble des structures du mouvement SNL ont mise en place une méthodologie afin de valoriser celui-ci.

Au de la méthodologie retenue, le bénévolat dans le fonds de dotation n'est pas représentatif pour 2021.

Donations

Suivi des dons en nature restant à vendre

	A nouveau (Stock initial) A	Nouveaux dons reçus B	Dons utilisés C	Dons vendus D	Solde (Stock final) A+B-C-D
2020 - Legs Salomon	400 000				400 000
Total	400 000				400 000

Il s'agit du report du legs destiné à être cédée qui n'a pas été vendu sur l'exercice.

Autres informations

Fonds dédiés

Ressources provenant de la générosité du public

	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours de l'exercice	Engagements à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restant à engager en fin d'exercice
		A	B	C	A - B + C
<i>Vaucresson</i>	18 600	18 600			18 600
<i>Fontenay sous bois</i>	50 000	50 000	45 000		5 000
<i>Cernay</i>	11 100	11 100	10 000		1 100
<i>Yerres</i>	117 500	65 000			65 000
Sous total	197 200	144 700	55 000		89 700
TOTAL	197 200	144 700	55 000		89 700

Les fonds dédiés enregistrent à la clôture de l'exercice la partie des ressources affectées par les donateurs à des projets définis qui n'a pas pu être encore utilisée par le Fonds conformément à l'engagement pris à leur égard.

A la fin de l'exercice, les ressources non utilisées sont inscrites dans un compte de charges "engagements à réaliser sur ressources affectées". Les fonds dédiés sont repris en produits au compte de résultat au cours des exercices suivants au rythme de la réalisation des engagements par le compte "report de ressources non utilisées des exercices antérieurs".

Compte de résultat par origine et Destination

A. PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	2021		2020	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1. Produits liés à la générosité du public	7 659,59	7 659,59	410 000,00	410 000,00
Cotisations sans contrepartie		-		-
Dons, Legs et Mécénat		-		-
Dons manuels		-		-
Legs, Donations et assurances vies		-	400 000,00	400 000,00
Mécénat		-	10 000,00	10 000,00
Autres produits liés à la générosité du public	7 659,59	7 659,59		
2. Produits non liés à la générosité du public	23 265,33	-	66 331,00	-
Cotisations avec contrepartie				
Parrainage d'entreprise				
Contributions financières sans contre partie	23 109,00		60 002,00	
Autres produits non liés à la générosité du public	156,33		6 329,00	
3. Subventions et autres concours publics				
4. Reprises sur provisions et dépréciations			-	
5. Utilisation de fonds dédiés antérieurs	55 000,00	55 000,00	113 000,00	113 000,00
TOTAL	85 924,92	62 659,59	589 331,00	523 000,00
CHARGES PAR DESTINATION				
1. Missions sociales	57 275,27	57 275,27	174 002,00	114 000,00
Réalisées en France	57 275,27	57 275,27	174 002,00	114 000,00
<i>Actions réalisées par l'organisme</i>	2 275,27	2 275,27		
<i>Versement à d'autres organismes</i>	55 000,00	55 000,00	174 002,00	114 000,00
Réalisées à l'étranger	-	-	-	-
<i>Actions réalisées par l'organisme</i>				
<i>Versement à d'autres organismes</i>				
2. Frais de recherche de fonds	8 226,49	4 177,32	15 329,00	9 000,00
Frais d'appel à la générosité du public	8 226,49	4 177,32	12 263,00	9 000,00
Frais de recherche d'autres ressources			3 066,00	
3. Frais de Fonctionnement	19 215,96			
4. Dotation aux provisions et amortissements				
5. Impôts sur les bénéfices	1 207,00	1 207,00		
6. Reports en fonds dédiés de l'exercice			400 000,00	400 000,00
TOTAL	85 924,72	62 659,59	589 331,00	523 000,00
EXCEDENT OU DEFICIT	0,20	-	-	-

Compte de résultat par origine et Destination

B. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	2021		2020	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1. Contributions volontaires liées à la générosité du public	-	-	19 572,00	19 572,00
Bénévolat				
Prestations en nature				
Dons en nature	-	-	19 572,00	19 572,00
2. Contributions volontaires non liées à la générosité du public				
3. Concours publics en nature				
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL	-	-	19 572,00	19 572,00
CHARGES PAR DESTINATION				
1. Contributions volontaires aux missions sociales	-	-	19 572,00	19 572,00
Réalisées en France	-	-	19 572,00	19 572,00
Réalisées à l'étranger				
2. Contributions volontaires à la recherche de fonds				
3. Contributions volontaires au Fonctionnement				
TOTAL	-	-	19 572,00	19 572,00
EXCEDENT OU DEFICIT	-	-	-	-

Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public

EMPLOIS PAR DESTINATION	2021	2020	RESSOURCES PAR ORIGINE	2021	2020
Emplois de l'exercice			Ressources de l'exercice		
1. Missions sociales	57 275,27	114 000,00	1. Ressources liées à la générosité du public	7 659,59	410 000,00
Réalisées en France	57 275,27	114 000,00	Cotisations sans contrepartie		
<i>Actions réalisées par l'organisme</i>	2 275,27		Dons, legs et mécénats		
<i>Versement à d'autres organisations</i>	55 000,00	114 000,00	<i>Dons manuels</i>		
Réalisées à l'étranger			<i>Legs, donations et assurance-vie</i>		400 000,00
<i>Actions réalisées par l'organisme</i>			<i>Mécénats</i>		10 000,00
<i>Versement à d'autres organisations</i>			Autres ressources liées à la générosité	7 659,59	
2. Frais de recherche de fonds	4 177,32	9 000,00	<i>Gestion des legs</i>	7 659,59	
Frais d'appel à la générosité du public	4 177,32	9 000,00			
Frais de recherche d'autres ressources					
3. Frais de fonctionnement	1 207,00	-			
TOTAL DES EMPLOIS	62 659,59	123 000,00	TOTAL DES RESSOURCES	7 659,59	410 000,00
Dotations aux amortissements et dépréciations			Reprise sur provisions et dépréciations		
Report en fonds dédiés de l'exercice		400 000,00	Utilisations de fonds dédiés antérieurs	55 000,00	113 000,00
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE			DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE		
TOTAL	62 659,59	523 000,00	TOTAL	62 659,59	523 000,00
			RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (Hors fonds dédiés)		
			Excédent ou insuffisance de la générosité du public		
			Investissements ou désinvestissement nets liées à la générosité du public		
			RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (Hors fonds dédiés)		

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	2021	2020	RESSOURCES PAR ORIGINE	2021	2020
Emplois de l'exercice			Ressources de l'exercice		
1. Contributions volontaires aux missions sociales		19 572,00	1. Ressources liées à la générosité du public		19 572,00
Réalisées en France		19 572,00	Bénévolat		
Réalisées à l'étranger			Prestations en nature		
2. Contributions volontaires à la recherche de fonds			Dons en nature		19 572,00
3. Contributions volontaires au fonctionnement					
TOTAL DES EMPLOIS		19 572,00	TOTAL DES RESSOURCES		19 572,00

FONDS DEDIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	2021	2020
FONDS DEDIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE		
	144 700,00	257 700,00
(-) Utilisation	55 000,00	113 000,00
(+) Report		400 000,00
RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE	89 700,00	544 700,00